



Nº 080

Le 10 avril 1989

SUBVENTION CULTURELLE ACCORDÉE AUX
BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL

Au nom du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, a annoncé aujourd'hui que Les Ballets Jazz de Montréal a obtenu une subvention de 82,800\$ pour une tournée dans la région de l'Asie-Pacifique. À partir du 28 avril et jusqu'au 7 juin 1989, la compagnie donnera 25 spectacles au Japon, en Corée du Sud, à Hong Kong, à Macao, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, en Indonésie et aux Philippines.

La subvention a été accordée dans le cadre du programme des Affaires culturelles internationales du ministère des Affaires extérieures, qui englobe la promotion artistique, les relations en matière d'éducation, les activités sportives et les échanges de jeunes travailleurs. Ce programme permet en outre de faire rayonner l'image d'un pays dynamique et distinct. Il améliore les chances que le Canada soit vu comme une source de biens et de services de qualités supérieures attirant ainsi le tourisme et l'investissement étranger.

Madame Geneviève Salbaing fonda Les Ballets Jazz de Montréal en 1972 dans le but de consacrer une compagnie de danse à la musique jazz et d'expérimenter l'interaction danse-musique: tous les styles de danse adaptables aux rythmes du jazz. En 17 ans, la compagnie a effectué des tournées dans plus de 50 pays et sur 5 continents où elle a participé à plusieurs grands festivals internationaux de danse.

Conformément à la politique du ministère qui cherche à favoriser la collaboration avec les organisations locales, provinciales et privées, cette tournée est subventionnée conjointement avec le Ministère des Affaires culturelles du Québec.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures